

## RECOMMANDATION

**La Réunion intergouvernementale d'experts sur l'avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques,**

- 1. S'étant réunie lors de sa seconde session du 31 janvier au 11 février 2005 ;**
- 2. Notant les progrès accomplis au cours de cette session ;**
- 3. Prie le Président de préparer un texte consolidé composé des projets de dispositions recommandées par le Comité de rédaction et, pour les parties restantes du texte, de ses propres propositions, élaborées à la lumière des directives spécifiques de la Plénière, en utilisant, le cas échéant, des options ou des notes de bas de page, afin de prendre en compte différentes approches nécessitant un examen ultérieur ;**
- 4. Demande en outre à ce que ce texte consolidé soit communiqué aux Etats membres dès que possible ;**
- 5. Recommande la convocation d'une troisième session afin de poursuivre le travail sur l'avant-projet de convention ;**
- 6. Exprime sa satisfaction au Secrétariat pour son efficacité.**